HM FORMATION

Programme de formation

Lutte contre blanchiment de capitaux dans l'immobilier

Durée : 7h

Public : Directeurs ou dirigeants d'agences immobilières, Négociateurs confirmés, Juristes ou toute personne souhaitant s'initier à ce domaine

Objectifs :

- Maîtriser les risques de fraude et de blanchiment de capitaux
- Donner à tout collaborateur, une culture du risque et de vigilance anti-blanchiment
- Appréhender les processus de blanchiment élaborés dans les secteurs « sensibles »
- Démonter les pratiques les plus utilisées en particulier dans le secteur de l'immobilier

Pré-requis : Une très bonne connexion internet est requise pour le format distanciel synchrone

Modalités techniques, pédagogique et d'encadrement :

En format présentiel :
Salle équipée avec video-projecteur (ou TV) et paperboard. Connexion WIFI.
Ordinateur portable pour chaque participant. Le stagiaire pourra amener le sien si il le souhaite.
En cas de formation intra-entreprise, les moyens techniques décrits ci-dessus doivent représenter une référence idéale.

En format distanciel : synchrone avec le formateur via Zoom ou outil équivalent (télé-présentiel).

Approche pédagogie : transfert de compétences méthodologiques, cas d'applications pratiques.
Alternance de mini-exposés et de cas pratiques
Support de formation remis au participant

Modalités d'évaluation des connaissances : Exercices pratiques, questions orales, QCM et/ou test complété par une auto-évaluation des acquis par le stagiaire.

Modalité d'évaluation de l'appréciation des participants : Questionnaire d'appréciation à chaud à l'issue de la formation. Et à froid plusieurs mois après la formation pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle.

Modalité de suivi de l'action de formation : Feuille d'émargement co-signée par demi-journée ou séance de formation.

Contenu détaillé de la formation :

Tour d'horizon des différentes « affaires » récentes

- Pourquoi choisir spécifiquement la lutte anti-blanchiment dans le secteur de l'immobilier ?
- Les bases actualisées de la lutte anti-blanchiment d'argent dans le secteur de l'immobilier

Les différents montages de montage de blanchiment par opérations immobilières sur le terrain

Les 3 étapes du blanchiment

De manière artisanale :

- Les fourmis japonaises
- L'endossement
- Fausse facture et surfacturation
- La spéculation immobilière
- Le prêt adossé
- Les joueurs de poker
- Le blanchiment à domicile
- Blanchiment par contrat IARD
- Dénouement au profit d'un tiers
- Pour chaque montage : critères d'alerte

De manière industrielle :

- Les aides liées (ECOMAFIA)
- Les aides non liées
- Le faux procès
- La structuration mondiale de l'informatique piraté
- Noircissement par endossement de chèques
- La banque HAWALA
- La classification de JURADO
- Le blanchiment à l'envers
- L'aller-retour sur un marché financier
- La ronde des swaps

Pour chaque montage : critères d'alerte

La mise en œuvre de la lutte anti-blanchiment lors d'un crédit immobilier

- L'évolution juridique et opérationnelle de TRACFIN
- La création d'une cartographie des risques spécifiques à l'Immobilier :
    - Règle 1 : s'organiser
    - Règle 2 : identifier
    - Règle 3 : examiner
    - Règle 4 : déclarer
- Comment concilier lutte anti-blanchiment et efficacité commerciale ?

HM FORMATION

Quelques cas de fraude et leur identification

Sanction de la formation : Attestation de formation (L.6353-1 du Code du travail)